

Programme de Formation

Formation "Référénts Handicap"

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Référénts handicap, managers, RH, et toute personne en lien avec le handicap en entreprise.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre le handicap et ses implications en milieu professionnel.
- Maîtriser les concepts clés et le principe de compensation.
- Mettre en œuvre des actions pour intégrer durablement les personnes handicapées.
- Accompagner efficacement leur parcours professionnel.
- Mobiliser les ressources nécessaires et adopter une posture bienveillante.
- Appliquer les bonnes pratiques pour soutenir collaborateurs et managers.

Description

Comprendre le handicap :

- Définir le terme "handicap", son origine, et les concepts d'équité.
- Identifier les grands groupes de handicaps (moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif) et faire la distinction entre handicap visible et invisible, situationnel, temporaire ou permanent.
- Connaître la législation relative au handicap, notamment la loi de 2005 et la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Le droit à la compensation :

- Comprendre le principe de compensation du handicap et la notion de compensation "raisonnable".
- Identifier les trois parties prenantes : employeur, salarié, médecine du travail.
- Mettre en œuvre des mesures adaptées (compensation matérielle, organisationnelle).
- Mobiliser les acteurs internes (RH, managers) et externes (Agefiph, Cap Emploi).

Rôle du référent handicap :

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel.
- Participer à la mise en œuvre de la politique handicap de l'entreprise et mobiliser les ressources nécessaires.
- Adapter les processus de recrutement et d'intégration pour les candidats RQTH.

Accompagner les managers et collaborateurs :

- Former et sensibiliser les équipes sur la diversité des situations de handicap.
- Adopter une posture bienveillante et inclusive.
- Gérer les situations difficiles et favoriser une communication adaptée.

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie, de cas d'usage et de mise en pratique notamment via des ateliers collectifs et des échanges entre pairs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Moyens et supports pédagogiques



Le support de formation présentant les points essentiels et synthétisant les apports est remis aux participants et des ressources complémentaires sont disponibles sur notre plateforme pédagogique.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluations au formateur
- Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs
- Émargement en ligne



Informations sur l'admission

- Participation à nos réunions d'informations collectives mensuelles (distanciées)
- Entretien avec un conseiller pédagogique pour valider le projet et s'assurer de l'adéquation de la formation choisie avec votre besoin
- Test de positionnement transmis au formateur référent en amont de l'entrée en formation



Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont accessibles quel que soit le mode de communication de l'apprenant :

- langue des signes française (LSF)
- langue française parlée complétée (LfPC)
- voix
- texte (uniquement dans le cas de formations distanciées)

Mise en œuvre définie lors de l'entretien préalable avec le conseiller pédagogique.